



FONDATION POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT
INTERNATIONAL

sous l'égide de la Fondation de France

Actes
2^{ème} Congrès des Sections Internationales
Valbonne - 12 & 13 Mars 2009

Atelier 1 « Enseignants des Sections Internationales » **Vendredi 13 Mars 2009**

Animateurs: Pamela CANADAS, Directrice, Section Internationale américaine, Lycée François Magendie, Bordeaux
Peter WOODBURN, Directeur, Section Internationale britannique, Lycée International, Ferney-Voltaire



Il y a beaucoup de différences dans les chemins qui ont conduit nos collègues à devenir enseignants de Section Internationale (SI) et cette variété était largement représentée parmi les participants à notre Atelier : certains travaillent dans une Section privée avec un contrat de travail privé, d'autres ont été envoyés par leur gouvernement, etc... Nous avons pu profiter de cette variété et avons essayé de discuter des effets de ces différences de parcours.

Nous avons ainsi voulu mettre l'accent sur 2 temps de la vie d'un enseignant de Section Internationale : le recrutement et la formation, et ce d'autant plus qu'un manque certain de cohérence apparaît dans l'ouverture de nouvelles Sections Internationales.

A) Le recrutement

Temps très important à la fois pour l'enseignant et pour la Section Internationale ou l'établissement qui embauche.

Il y a beaucoup d'attentes qui pèsent sur les enseignants dans les SIs, attentes qui viennent d'un peu partout, du chef d'établissement, de l'Inspection, des parents, des élèves eux-mêmes. Donc nous avons essayé, dans le cadre de groupes de travail avec jeux de rôles et un objectif de consensus, de définir les critères de sélection d'un enseignant de Section Internationale idéal ou parfait. Il en est ressorti un consensus assez clair, cohérent et simple.

Critères de sélection des enseignants des SIs:

- natifs. L'authenticité du lien originel de l'enseignant avec la culture et la langue du pays de la Section concernée est indispensable
- formés dans le pays d'origine
- disposant en arrivant d'une (in)formation sur le système éducatif français
- et de connaissances de la langue française
- engagés dans la durée
- maintien de leur statut (reconnaissance de la qualification et du parcours professionnels, véritable mobilité internationale)
- il est inacceptable que des enseignants en particulier de l'Union Européenne arrivent avec des contrats de précarité, de vacataires
- expérience professionnelle dans leur pays
- expérience dans les activités péri-scolaires
- ouverture d'esprit, tolérance, dynamisme, innovation
- forte motivation, forte sensibilité de pédagogue
- capacité d'utilisation des nouvelles technologies
- travail en équipe
- sens des responsabilités

Critères de sélection des enseignants français

- recrutés sur profil
- expérience à l'étranger
- volonté de travailler avec des collègues étrangers

Nous sommes arrivés facilement à ce consensus sur les critères de sélection des enseignants. Il est néanmoins frappant de constater que ce consensus n'est écrit nulle part noir sur blanc, sauf dans le discours prononcé par le Doyen de l'Inspection Générale en ouverture du 1^o Congrès des Sections Internationales il y a 18 mois, texte qui se trouve dans le site internet de la Fondation.

B) La formation

Il apparaît que la formation est absolument essentielle, en particulier pendant les 2 premières années. Les mesures suivantes ont été suggérées pour une telle formation continue des enseignants en poste dans des Sections Internationales

- formation au / découverte du système éducatif français à l'ESEN, Poitiers (en particulier les modes de notation), où il existe des modules courts de quelques jours, afin par exemple d'éviter les malentendus, voire les conflits entre enseignants français et enseignants étrangers d'un même établissement
- formation dans les académies sur les programmes existants, plans académiques de formation
- formation maximum et continue par et dans le pays de la Section Internationale
- mettre en place des tandems (ancien + nouvel enseignant)
- formation franco-étrangère pour que les enseignants puissent comparer les approches pédagogiques respectives
- formations européennes
- contacts entre Sections d'un même pays
- formation intense sur le fonctionnement de l'OIB.

Par ailleurs, les points et sujets suivants ont été abordés :

- l'importance et l'intérêt des activités périscolaires pour les élèves comme pour les enseignants
- le « risque » d'être un monde à part dans l'univers scolaire
- question de la communication entre les différentes parties prenantes au dispositif des Sections Internationales
- préoccupation de voir les élèves partir pour l'étranger après l'OIB
- sujet des Sections payantes
- rémunération des enseignants des SIs
- le fait que l'expatriation peut représenter une forme de « déchirure » pour les personnes (parents, enfants) concernées et que les SIs accueillent ainsi des enfants impatriés qui souffrent de cette déchirure. De même, les enfants français aussi s'expatrient en quelque sorte lorsqu'ils vont en SI et cela également est une forme de déchirure. Les SIs, en conduisant à la rencontre de ces 2 types d'enfants, leur permettent d'adoucir mutuellement cette déchirure
- la posture des enseignants des SIs qui est plutôt une posture de valorisation des élèves, alors que la posture française est plutôt normative ("peut mieux faire", etc...)
- le reproche de « laxisme » fait par les enseignants français aux notes qu'obtiennent les élèves dans les disciplines des SIs
- l'idéal de mixité des populations est parfois source de conflits. Mais il conduit aussi à des pistes sur ce que cette mixité apporte aux élèves et aux enseignants
- besoin de tolérance vis à vis des différences, ce que l'on retrouve par exemple dans la façon d'enseigner l'histoire-géographie (HG), certains enseignants étant critiqués par leurs collègues sur le fait qu'ils ne respectent pas le programme français
- l'HG est souvent l'endroit où ce genre de problèmes se pose
- s'il n'y a pas de tolérance chez les enseignants, comment peut-il y en avoir chez les élèves ?
- ce sujet de la tolérance renvoie également au problème de l'intégration des professeurs, auquel la question du statut des enseignants n'est pas complètement étrangère
- le positionnement du chef d'établissement français, en tant que responsable de la pédagogie, est plus compliqué quand il s'agit d'un établissement à SIs. Exemple en matière de fonctionnement: quand il faut remplacer un enseignant en SI, c'est 100 fois plus simple que quand il faut remplacer un enseignant français
- la question du recrutement des enseignants de SIs pose aussi celle du recrutement des professeurs français enseignant dans un établissement à SIs
- problème des documents d'arrivée en France: visa, carte de séjour qu'il est encore difficile d'obtenir car les autorités françaises (ministères autres que l'Education nationale) font des difficultés
- les procédures de recrutement des élèves.